



Fédération Française de Badminton Comité départemental du Calvados Règlement des Trophées du Calvados Jeunes

Entrée en vigueur :
08/09/2025
Validité : permanente

ARTICLE 1 : Inscriptions

1.1 - Inscriptions et règlement à effectuer sur Badnet par les clubs jusqu'à 8 jours avant la compétition pour les 6 étapes. **Tout joueur devra être licencié à la date d'inscription.**

1.2 - Tout joueur invité par le comité ou sélectionné par la FFBAD à une compétition de niveau supérieur (Circuit Interrégional Jeunes, Circuit Élite Jeunes, Intercomités) **ne pourra pas s'inscrire à un Trophée du Calvados Jeunes.**

1.3 - Pour l'Étape Finale, les joueurs seront invités par le CODEP : une liste de titulaires et de remplaçants sera établie par le CODEP.

Le Comité se réserve le droit d'annuler un Trophée ou une rencontre en fonction du nombre d'inscrits ou de l'indisponibilité de gymnases ou de juges-arbitres.

1.4 Le Comité du Calvados pourra accepter l'inscription de joueurs d'autres comités après avis de la commission jeunes du Calvados et du Comité d'origine du joueur si une compétition jeunes y est organisée à la même date.

ARTICLE 2 : Catégories

2.1 - Les Trophées du Calvados Jeunes sont ouverts aux catégories Minibad-Poussin, Benjamin, Minime, Cadet-Junior. **Les Juniors allant de NC à D9 pourront s'inscrire dans les tableaux Cadet-Junior. Leur classement ne devra pas évoluer au-delà de D8 sur les TCJ suivant leur première participation.** (Les Cadets et Juniors joueront dans les mêmes tableaux selon leur CPPH).

2.2 – Tout joueur peut s'inscrire soit dans sa catégorie soit dans la catégorie supérieure. Si un joueur souhaite jouer deux catégories supérieures à la sienne, sa demande devra être validée par la Commission Jeunes et l'Équipe Technique Départementale.

ARTICLE 3 : Constitution des tableaux

3.1 L'organisation se réserve le droit de regrouper les tableaux du simple Benjamin(e), du double Benjamin(e) et Minime en intergenre

3.1.1 - Pour les **Benjamins, Minimes et Cadets-Juniors**, ces tournois se jouent en une ou plusieurs séries différenciées pour chaque catégorie : Série A, Série B, ... si cela est nécessaire.

En Simple, la Série A sera de préférence constituée des 9 à 12 meilleurs joueurs inscrits (multiple de 3), la série B des 9 ou 12 suivants, les séries suivantes de tous les autres. Chez les féminines, les Séries seront constituées selon le nombre de joueuses inscrites et le classement de chacune.

En Double et en Mixte, les Séries seront constituées selon le nombre de paires inscrites et le classement des joueurs de chaque paire.

Dans une même série, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 1000 points supérieurs à celui du moins bien classé.

3.1.2 - Selon le nombre d'inscrits, les Simples, Doubles et Mixtes se joueront d'abord en poules puis en élimination directe. Le Comité se réserve de déterminer le nombre de sortants par poule pour une bonne organisation de la compétition.

3.1.3 - Les têtes de série sont déterminées à l'aide du CPPH établi le jour du tirage au sort.

3.1.4 – À partir du 2ème TCJ, les derniers de chaque poule de Simple de chaque série du TCJ précédent descendront automatiquement dans la série inférieure suivante **si leur CPPH le permet** ; les 2 Finalistes ou 4 Demi-Finalistes (cela dépendra de la constitution des séries et du nombre de poules) des séries B, C... monteront dans la série supérieure. Tous les autres

joueurs seront positionnés dans une série selon leur CPPH, puis selon leur classement général aux TCJ.

Si les tableaux de Simple ne sont constitués que d'une seule poule, seul le premier montera dans la série supérieure et le dernier descendra dans la série inférieure.

Toutefois, ces montées et descentes dépendent du classement des joueurs et du respect de la règle du x32.

3.2 Constitution des tableaux pour les Minibad-Poussins

Pour les Minibad et Poussins, la compétition se déroulera sous forme de poules de niveau.

3.2.1 - Tous les matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points pour les poussins. Un seul set de 21 points pour les Minibad

L'organisation se réserve le droit de regrouper les tableaux Minibad, Poussins en intergenre sur les Simples et les Doubles.

3.2.2 – La compétition ne se déroulera qu'en poules de 4 à 6 joueur(se)s.

Les meilleurs seront dans la poule A, les suivants dans les poules B, C ...

Pour constituer les poules du 1^{er} TCJ, le classement FFBAD sera pris en compte.

Pour les TCJ suivants, le premier montera dans la poule supérieure et le dernier descendra dans la poule inférieure.

Une formule en poules puis élimination directe sera appliquée lors de l'Étape Finale.

ARTICLE 4 : Tarification

4,00 € pour un tableau, **6,00 €** pour deux tableaux, **8,00 €** pour trois tableaux.

Le règlement financier des inscriptions devra s'effectuer directement sur Badnet. Les droits d'inscription seront remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne seront remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée dans un délai de 5 jours après la compétition (certificat médical, attestation scolaire...).

ARTICLE 5 : Organisation du Circuit

Pour les Benjamins, Minimes et Cadets-Juniors :

- 4 Trophées du Calvados Jeunes : **SH – SD**
- 2 Trophées du Calvados Jeunes : **DH – DD – DMX**
- Étape Finale du Trophée du Calvados Jeunes : **SH – SD – DH – DD – DMX**

En cas d'insuffisance d'inscrits pour les TCJ de Double, le CODEP se réserve le droit de transformer les tableaux de Double et de Mixte en tableaux de Simple.

Pour les Minibad et Poussins : Tous les Trophées Départementaux Jeunes se jouent en Simple, même lors de l'Étape Finale.

ARTICLE 6 : Volants pour les Trophées et Rencontres du Calvados

Conformément au Règlement Général des Compétitions, tout match disputé par un joueur classé minimum D9 se joue en plumes.

Lors des matchs opposant des joueurs classés P ou NC, ceux-ci se mettent d'accord sur un volant plume ou plastique. En cas de désaccord, le plastique sera choisi.

L'Étape Finale se joue en Volants Plumes

Le volant officiel est le MAVIS 500 pour les volants Plastiques et le Yonex AS 20 pour les volants Plumes.

Les matches entre joueurs classés au maximum D7 peuvent être joués avec des volants hybrides ou synthétiques. En cas de désaccord (l'un souhaitant l'hybride et l'autre les plumes), le volant plume est prioritaire.

ARTICLE 7 : Conseils aux joueurs

Le conseil aux joueurs est autorisé conformément au RGC et sera rappelé lors de chaque TCJ. Il ne doit en aucun cas ralentir le jeu.

ARTICLE 8 : Pénalités et sanctions

8.1 - Les droits d'inscription ne sont pas facturés en cas de désistement notifié avant **la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne seront pas facturés pour une raison de force majeure (blessure, maladie, raison personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée **dans un délai de 3 jours après la compétition** (certificat médical, attestation scolaire ou professionnelle...) par le Comité (cf. Règlement Général des Compétitions de la Fédération).

8.2 - Tout joueur engagé en TCJ ne se présentant pas le jour de l'épreuve, devra justifier de son absence par un justificatif sous 5 jours (certificat médical, attestation scolaire ou professionnelle, ou tout autre justificatif jugé recevable par le Juge-Arbitre) à envoyer à **Steven HONORÉ : CODEP14.Commissionjeunes@gmail.com**.

8.3 - Les joueurs WO qui n'ont pas fourni de justificatif, seront sanctionnés :

- d'une amende de 10 €
- d'une interdiction de participer à toute compétition pendant une durée de 2 mois, à compter de la date indiquée par la FFBAD.

ARTICLE 9 : Récompenses

Elles sont offertes par le Comité du Calvados.

9.1 – Pour les **Benjamins, Minimes et Cadets-Juniors**, les récompenses seront attribuées lors de l'Étape Finale pour les joueurs présents. Les récompenses des joueurs absents seront remises lors de l'Assemblée Générale du Comité aux représentants de leurs clubs.

9.2 – Pour les **Minibad et Poussins**, des récompenses seront attribuées aux vainqueurs et Finalistes lors de chaque journée, y compris le jour de l'Étape Finale. Une récompense supplémentaire sera remise aux premiers joueurs du Classement Final.

ARTICLE 10 : Classement

10.1 À l'issue de chaque Étape, chaque joueur sera classé suivant son résultat ; le cumul des points de chaque tournoi déterminera le classement final.

10.2 – **Le Championnat du Calvados Jeunes attribuera des points au Classement.**

10.3 - Pour le joueur qui doit participer à une compétition supérieure (CIJ, CEJ) ou tout regroupement organisé par la FFBAD, il recevra la moyenne des points obtenus lors des TCJ précédents la compétition à laquelle il doit participer ce même week-end **dans le classement de Simple**.

10.4 – Pour les Benjamins, Minimes et Cadets-Juniors, cinq classements indépendants par catégorie seront réalisés : SH, SD, DH, DD, DMX ; en Mixte, joueurs et joueuses seront rangés dans le même classement.

10.5 - En cas d'égalité entre deux joueurs au Classement Final, seront pris en compte pour les départager : le nombre de participations, le meilleur total obtenu sur l'Étape Finale du TCJ, le plus jeune.

10.6 – Pour l'Étape Finale, selon le classement des joueurs qualifiés, les tableaux de chaque catégorie seront constitués d'une ou deux séries. Les séries de Simples seront constituées à partir du CPPH des joueurs : ce n'est pas le classement TCJ qui déterminera la série.

ARTICLE 11 – Droit à l'image

Chaque participant aux Trophées Départementaux Jeunes autorise le Comité du Calvados à utiliser sur ses supports de communication et son site internet toute photo qui pourrait être prise au cours de ce tournoi sans avoir ensuite à demander l'accord des personnes concernées. En cas de désaccord avec ce point, le joueur devra le signaler au juge-arbitre lors de son arrivée dans la salle.

ARTICLE 12 : Attribution des points

Pour les Benjamins, Minimes et Cadets-Juniors :

Sur les six premiers TCJ et le Calvados Jeunes, les points seront attribués selon le barème suivant :

12.1 - Simples et Doubles

Tableau de Simple et Double en Poules puis Élimination Directe							
	Vainqueur	Finaliste	1/2	1/4	1v et 1d	2d ou 3d	W.O
Série A	42	36	33	30	24	21	0
Série B	30	27	24	21	18	15	0
Série C	21	18	15	12	9	6	0
Série D et suivantes	15	12	9	6	4	3	0

Tableau de Simple et Double en Poules de 3 – 4 – 5 – 6							
	1er	2e	3e	4e	5e	6e	W.O
Série A	42	36	30	27	24	21	0
Série B	24	21	18	15	12	9	0
Série C et suivantes	15	12	10	8	6	4	0

12.2 - Mixtes

Tableau en Poules de 3 – 4 – 5 – 6							
	1er	2e	3e	4e	5e	6e	W.O
Série A	42	36	30	27	24	21	0
Série B	30	27	24	21	18	15	0
Série C	21	18	15	12	9	6	0
Série D et suivantes	15	12	9	6	4	3	0

12.3 – Pour les Minibad et Poussins

Lors de chaque rencontre, les points seront répartis de la façon suivante :

1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
42	40	38	36	34	32	30	28	26	22
11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
20	19	18	17	16	15	14	13	12	11
21e	22e	23e	24e	25e	26e	27e	28e	29e	30e et au-delà
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

12.4 - Pour l'Étape Finale

Tableau de Simple en Poules puis Élimination Directe							
	Vainqueur	Finaliste	1/2	1/4	1v et 1d	2d ou 3d	W.O
Série A	60	42	36	30	24	21	0
Série B	30	27	24	21	18	15	0

Tableau de Simple et Double en Poules de 3 – 4 – 5 – 6							
	1er	2e	3e	4e	5e	6e	W.O
Série A	60	42	36	30	27	24	0
Série B	30	21	18	15	12	9	0

12.5 - Report de points

Quand un joueur cumule des points dans deux catégories différentes, le report de points dans la catégorie inférieure est autorisé uniquement si le nombre de participations dans la catégorie inférieure est plus grand que le nombre de participations dans la catégorie supérieure.

Lorsque le nombre de participations dans la catégorie supérieure est supérieur ou égal au nombre de participations dans la catégorie inférieure, les points ne sont plus reportés.

Aucun report de points acquis en catégorie inférieure ne peut s'effectuer en catégorie supérieure.

Ce report de points s'effectue en Simple et en Double.